



**Session du vendredi 28 juin 2013
Délibération n° n°0202-03 - 2**

ARRETE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2012 - COMPTE ADMINISTRATIF

Le Conseil régional, dûment convoqué par son Président le vendredi 14 juin 2013, s'est réuni le vendredi 28 juin 2013 à 10 heures, salle des délibérations - 11 Mail Albert 1^{er} à Amiens, sous la présidence de Monsieur Claude Gewerc, Président du Conseil régional

Etaient présents : 48 élus

Mme Fatima Abla, MM. Daniel Beurdeley, Marc Bonaf, Mohamed Boulafrad, Mme Nathalie Brandicourt, MM. Franck Briffaut, Thierry Brochot, Bernard Bronchain, Mme Michèle Cahu, M. Didier Cardon, Mme Sandrine Cassol, MM. Olivier Chapuis-Roux, Christophe Coulon, Jean-François Dardenne, Franck Delattre, Nicolas Dumont, Mmes Maryse Fagot, Anne Ferreira, M. Claude Gewerc, Mme Marie-Christine Guillemain, M. Michel Guiniot, Mmes Sylvie Hubert, Méral Jajan, Valérie Kumm, Elodie Lacherie-Gossuin, Béatrice Lejeune, Sandrine Leroy, Brigitte Leroy-Lhomme, Annie-Claude Leuliette, Manoëlle Martin, MM. Philippe Massein, Frédéric Meura, Nouredine Nachite, Olivier Paccaud, Franck Pia, Jean Pilniak, Christophe Porquier, Alain Reuter, Mmes Laurence Rossignol, Monique Ryo, Christelle Simon, Mireille Tiquet, Mylène Troszczynski, Françoise Van Hecke, MM. François Veillerette, Michel Vignal, Thibaud Viguiet, Mme Anne-Marie Vivé.

Absents ou excusés : 9 élus

Mme Josiane Baeckelandt, délégation de vote à Mme Françoise Van Hecke,
M. Fabrice Dalongeville, délégation de vote à Mme Laurence Rossignol,
Mme Claudine Dunas Doukhan, délégation de vote à M. Didier Cardon,
M. André Fouchard, délégation de vote à Mme Christelle Simon,
Mme Christine Lefèvre, délégation de vote à M. Alain Reuter,
Mme Isabelle Létrillart, délégation de vote à M. Frédéric Meura,
Mme Coralie Mathieu-Deshaies, délégation de vote à Mme Anne Ferreira,
M. Dominique Padieu, délégation de vote à M. Franck Briffaut,
M. Wallerand de Saint-Just, délégation de vote à Mme Mylène Troszczynski.

Secrétaire de séance : Mme Sandrine Cassol

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L4312-8 ;

Vu la délibération n° 01-03-1 du Conseil régional de Picardie du 12 avril 2010 relative au règlement budgétaire et financier régional ;

Vu le rapport présenté par le Président du Conseil régional concernant le compte administratif 2012 ;

Sa Commission n°4 « Finances – Planification – Organisation (SRADDT, Grands projets régionaux, Programmation, planification, organisation, ressources humaines, fonctionnement des assemblées, finances, moyens généraux et patrimoine régional, affaires européennes) » consultée ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE par 35 voix Pour (21 Socialiste Républicain et Citoyen + 8 Europe Ecologie – Les Verts + 3 Communistes et Progressistes Unitaires – MUP + 3 Parti Radical de Gauche) **et 22 voix Contre** (14 Envie de Picardie + 8 Front National)

Le Président du Conseil Régional s'étant retiré au moment du vote,

- D'ARRETER

le Compte Administratif de l'exercice 2012 comme suit :

Section d'Investissement :

- dépenses :493 933 808,39 €
(y compris le déficit d'investissement reporté de 2011 de 96 749 238,69 €)
- recettes :410 918 027,90 €

soit un besoin de financement de la section d'investissement 2011 de : **83 015 780,49 €**

Section de Fonctionnement :

- dépenses :680 973 357,54 €
- recettes :880 293 945,29 €
(y compris l'excédent de fonctionnement reporté de 2011 de 33 676 652,61 €)

soit un excédent de fonctionnement 2012 de : **199 320 587,75 €**

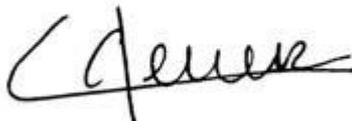
Le solde des restes à réaliser de la section de d'investissement s'élève à **1 389 414,36 €**.

L'ensemble des écritures passées en 2012 laisse apparaître un excédent de clôture de l'exercice de **116 304 807,26 €** et un résultat global (y compris le solde des restes à réaliser) de **114 915 392,90 €**.

- **DIT** que les documents explicatifs sont joints à la présente délibération.

Fait à Amiens,
le vendredi 28 juin 2013

Le Président du Conseil régional



Claude GEWERC